



29 Nov - 3 Dec 2010  
Geneva | Switzerland  
ap mine ban convention

Communiqué de presse  
**Announcement de la dixième Assemblée des Etats parties  
à la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel**

*2 novembre 2010, Genève, Suisse* - Le président désigné de la Convention sur les Mines antipersonnelles vient d'annoncer que la Dixième Réunion des Etats parties aura lieu à Genève de 29 novembre à 3 décembre 2010.

La cérémonie d'ouverture aura lieu le lundi 29 novembre avec la présence de la Ministre de Relations Extérieures de la Suisse Mme. Micheline Calmy-Rey, le Ministre de Relations Extérieures de l'Albanie M. Edmond Haxhinasto, et avec M. Jakob Kellenberger, Président du Comité international de la Croix Rouge, CICR.

« Cette réunion est très importante dans notre but pour un monde sans mines » a dit M. Gazmend Turdiu, du Ministère de relations extérieures de l'Albanie et Président-désigné de la Convention. « Thèmes clés à discuter incluent le défi en relation au nettoyage de champs minés, la destruction des stockages des mines et garantir l'appui soutenu aux victimes des mines » a ajouté M. Turdiu.

La coopération internationale et l'appui auront aussi un lieu prééminent dans l'agenda.

« La promotion de la coopération technique, les échanges d'information et autres formes de assistance c'est encore une de nos fonctions principales » a dit M. Turdiu. « C'est important reconnaître que une forte appropriation nationale est essentielle pour s'assurer que la coopération puisse prospérer » a ajouté M. Turdiu.

Pendant les cinq jours plus de 700 délégués en représentant plus de 100 Etats, organisations internationales et non-gouvernementales discuteront le progrès fait durant l'application du Plan d'Action de Carthage, qui exige Etats Parties d'adopter des mesures qui ont pour but l'éradication de l'utilisation et le stockage des mines terrestres et l'assistance de victimes. Le plan a été adopté pendant le Sommet de Carthage pour un Monde sans Mines, ou Deuxième Réunion d'Examen de la Convention, qui a eu lieu à Carthage, Colombie du 30 novembre à 4 décembre 2009.

« Les promesses faites par les gouvernements au Sommet de Carthage en 2009 nous ont vivement encouragés. Nous souhaitons maintenant entendre quels en sont les résultats sur le terrain, » a dit Tamar Gabelnick, Directrice de la mise en œuvre du traité à la Campagne internationale pour interdire les mines (ICBL), un réseau global d'organisations non-gouvernementales, co-lauréat du prix Nobel de la paix 1997.

« Nous savons que les démineurs poursuivent leur labeur dans des dizaines de pays. Mais il reste beaucoup à faire pour assurer le soutien politique et le financement pluri-annuel pour terminer le travail, pour veiller à inclure les survivants dans la vie économique et sociale de leurs communautés, et pour détruire les millions de mines toujours stockées dans des entrepôts. Nous comptons sur les Etats pour déployer l'énergie nécessaire à l'accomplissement de toutes ces tâches » a-t-elle ajouté.

Durant la Dixième Réunion, les Etats parties prendront également des décisions formelles concernant les demandes de prolongation pour le déminage des zones minées pour la Colombie, le Danemark, la Guinée Bissau, la Mauritanie, le Tchad et le Zimbabwe.

La Convention sur l'interdiction des mines antipersonnelles fût adoptée en 1997 à Oslo et ouverte à la signature à Ottawa.